

5^{c.} Journal du Lot 5^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUSSLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.

RÉCLAMES..... 50 =

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Ce que coûte l'amitié d'un Pape

Ce que nous savons, pour le moment d'une façon certaine, c'est que tous les catholiques, même au lendemain de l'Assemblée plénière de l'Episcopat, ne sont pas parfaitement d'accord entre eux. Dans la lettre qu'a publiée *Le Temps* quelques-uns se sont permis de dire à leur « Très Saint-Père » quelques vérités, dans une forme assurément respectueuse, mais avec une liberté de langage qui montre combien de vrais chrétiens, frottés de logique et de raison, s'accoutument mal du dogme de l'infailibilité papale et supportent avec peine le joug autoritaire des prélats étrangers qui gouvernent le Vatican.

Ce que nous savons aussi, c'est que la solution, quelle qu'elle soit, qui tranchera le différend survenu entre l'Assemblée des évêques de France et les chefs étrangers de l'Eglise, se poursuivra au milieu de l'indifférence générale et se heurtera, si elle est illégale, à un gouvernement décidé à appliquer la loi.

Ce que nous savons encore, c'est que la République Française n'a pas à compter sur l'amitié de Pie X, et, il faut bien l'avouer, nous ne nous en plaignons pas.

Nous savons trop ce que coûte l'amitié d'un Pape. Les récents aveux de M. Emile Olivier nous ont pleinement édifiés à ce sujet.

Il ressort clairement des déclarations faites à M. Gaston Leroux par l'ancien Premier Ministre de l'Empire, et reproduites dans *Le Matin* du 29 juillet, que c'est pour conserver Rome au Pape Pie IX que Napoléon III a repoussé l'alliance de l'Italie et de l'Autriche, après les élections de 1869 et avant que les négociations avec l'Allemagne n'aient été rompues :

« Je ne puis qu'adhérer à l'idée d'une triple alliance entre la France, l'Autriche et l'Italie, dont l'union présenterait une puissante barrière à d'injustes prétentions et contribuerait ainsi à établir sur des bases plus solides la paix de l'Europe. »

Voici ce qu'écrivait Emmanuel II et voilà ce qu'il réclamait :

« Je ne pourrai prendre un engagement formel à ce sujet avant que la convention du 15 septembre 1864, relative aux Etats du Saint-Siège, n'ait de nouveau reçu, de part et d'autre, sa pleine et entière exécution. »

Comme prix de son alliance, le Gouvernement italien réclamait l'évacuation de Rome par les troupes françaises et la faculté d'en faire ce qu'elle est aujourd'hui : la capitale de l'Italie. L'Autriche marchait d'accord avec l'Italie. Les lettres de l'Empereur François-Joseph en font foi.

Plutôt que d'accepter ces conditions, Napoléon III préféra s'engager dans une guerre folle avec l'Allemagne. « Abandonner le Pape, c'eût été une lâcheté » s'écrie encore le Ministre au « cœur léger ». « Le Pape n'était-il pas le parrain du Prince Impérial ! »

Ainsi, c'est pour conserver l'amitié du Pape que le gouvernement impérial a négligé de former la triple alliance Franco-Italo-Autrichienne, qui devait « présenter une puissante barrière à d'injustes prétentions et contribuer ainsi à établir sur des bases plus solides la paix de l'Europe », selon la parole même du roi Emmanuel II !

C'est pour conserver l'amitié du Pape que Napoléon III s'est lancé seul dans la plus téméraire des aventures contre l'Allemagne alors que des souverains personnels ne permettent d'affirmer que sa puissance militaire lui avait été signalée comme invincible par ses plus intimes conseillers !

C'est pour conserver cette amitié sainte que l'Empereur a sacrifié des milliers de vie humaines, et que la France a perdu deux provinces et payé cinq milliards d'indemnité !

C'est pour que le Pape continue de régner en souverain à Rome, où il ne règne plus, que la France vaincue, malgré son courage, a vu l'Allema-

gne triomphante proclamer l'unité de son Empire, et a subi pendant de longues années le joug d'une triplice qui dominait l'Europe.

Ce que nous a coûté l'amitié de Pie IX, nous ne le savons que trop aujourd'hui. Sans parler des milliers de vies humaines que tant d'entre nous ont pleurées, sans parler de l'Alsace et de la Lorraine, que nous regrettons encore, cette amitié nous a coûté seize milliards, c'est le chiffre auquel M. Gabriel Hanotaux évalue dans son histoire, les frais de la guerre et de la reconstruction de notre puissance militaire. Il faut y ajouter les centaines de millions que les armements d'une Allemagne puissante nous obligent à consacrer chaque année à des œuvres de guerre.

Voilà ce que nous a coûté l'amitié de Pie IX : près de la moitié de notre dette, dont les charges énormes viennent grossir chaque année les sacrifices que nous impose l'état d'une Europe, qui s'est heureusement quelque peu modifiée, mais que nous avions laissé se coaliser contre nous.

Que les prélats délibèrent à nouveau, que les catholiques se disputent et que Pie X nous maudisse, peu importe.

Bénissons Dieu de nous avoir préservés de l'amitié du Pape.

Qui sait ce qu'elle nous eût coûté ?

Jean CODET
Député

EN RUSSIE

Deux grands-ducs en fuite

Le *Journal* a reçu de son correspondant de Berlin le télégramme suivant :

« Mardi matin, à 3 heures, un train de luxe s'arrêta quelques minutes dans la gare du jardin zoologique de Charlottenbourg. Il est certain que deux grands-ducs russes, dont on ne donne pas les noms, se trouvaient dans ce train, venant de Pétersbourg. Des mesures d'ordre extraordinaires avaient été prises pour assurer la sécurité de leurs personnes contre tout attentat. Après trois minutes d'arrêt seulement, le train repartit dans la direction de Cologne. Le passage de ces voyageurs, enveloppés de mystère et de précautions a produit une grande sensation dans Berlin, où le bruit s'en est bientôt répandu. »

« Le bruit court avec persistance que ce départ est une fuite significative, que le tzar ne retournera pas à Pétershoff, et qu'une révolution de palais éclatera dans quelques jours. »

L'ère des attentats

Ce matin, le général Droschewski, membre du Conseil de la guerre, a été blessé d'un coup de revolver à la cuisse, alors qu'il traversait la ville en voiture. L'auteur de l'attentat a pris la fuite.

Hier soir, un soldat en état d'ivresse, rencontrant des officiers en voiture, arrêta le véhicule et brandit son sabre en s'écriant :

« Vous vous prélassiez en voiture, tandis que nous sommes obligés de faire des patrouilles dans les rues. »

Sur quoi, un officier, tirant son revolver, fit feu sur le soldat qu'il blessa mortellement.

A Dublin, la police a arrêté les membres du Comité terroriste local, accusés du meurtre de plusieurs agents de police et fonctionnaires.

Prochains Massacres

Des agents accompagnés de soldats ont fait le tour de la ville, pratiquant des incisions dans les arbres en face des boutiques tenues par les juifs, de façon à fournir aux perturbateurs du futur progrom militaire des indications toutes prêtes. Une enquête faite par le maire sur la requête des représentants des juifs a confirmé le fait ; la plus grande panique règne depuis lors.

Un fonctionnaire de police qui, au cours du progrom de l'année dernière, tua de sa propre main, dans une

seule maison, deux familles juives comprenant onze personnes, a été jugé aujourd'hui. Bien que l'assassinat fut largement prouvé et ne pût être nié, le procureur de la cour n'a condamné le meurtrier qu'à trois ans de prison ; trois autres accusés convaincus d'avoir détruit et mis à sac de fond en comble une demeure juive, sans avoir toutefois commis de meurtre ont été acquittés.

Le Comité local de l'Union du peuple russe a envoyé à l'Empereur une pétition l'implorant de ne pas admettre les juifs dans les Universités et de déplacer le préfet qui s'oppose aux progroms.

Arrestation d'un journaliste italien

Le journal socialiste *Avanti* annonce que son correspondant de Saint-Petersbourg, M. Krydelzow, dont le vrai nom est Fitz Patrick, sujet anglais d'origine irlandaise, a été arrêté.

Les deux politiques du Tsarisme

Les événements qui se produisent coup sur coup dans l'Empire russe laissent l'impression de cette formidable anarchie que Taine dénonçait en France, à l'aurore de 1789. Les séditions de soldats, les insurrections, les soulèvements agraires n'ont, jusqu'ici, abouti qu'à de sanglantes répressions. Les attaques des partis d'opposition sont incohérentes, inorganisées, si bien qu'elles perpétuent le désordre sans engendrer une solution pratique.

Par ailleurs, le pouvoir donne le spectacle de l'indiscipline, de l'incertitude chronique, en adoptant des programmes au jour le jour, en provoquant ou en encourageant des actes qui contredisent ces programmes.

Les violences réactionnaires, les pillages militaires, les massacres tolérés, comme celui de Kielce, en Pologne, attestent, encore bien plus que le renouvellement même des attentats terroristes, la faiblesse gouvernementale. Il est évident que des événements déshonorants, tel que celui de lundi, n'interviendraient pas si les fonctionnaires civils et militaires ne sentaient point le relâchement de l'autorité, et si, à côté du pouvoir officiel, ne s'exerçait par un pouvoir occulte plus obéi.

M. Milioukoff, l'un des chefs du parti libéral russe, interrogé par un de nos confrères, caractérisait ainsi la situation : une révolution impuissante en face d'un gouvernement incapable. L'on ne saurait mieux dire.

Jusqu'ici, la révolution, qui dure depuis vingt mois, n'a pas réussi à renverser l'autocratie, et l'autocratie qui s'appuie sur plusieurs siècles de traditions n'a pas abouti à refouler la révolution. Les deux éléments aux prises demeurent, en quelque sorte, sur leurs positions.

Serait-ce donc, comme l'a déclaré récemment M. Anatole Leroy-Beaulieu, que la crise russe se prolongerait vingt années ou davantage ? Comme on ne pourrait demander au peuple de l'Empire de renoncer aux libertés qu'il veut conquérir, il serait beaucoup plus simple que le tsarisme fit, de ses constitutions successives, des réalités, et qu'il cessât d'avoir deux politiques : une politique de faits et une politique de mots.

Exploits de Cow boy

On annonce que le fils du président Roosevelt, obligé de se choisir une carrière, aurait décidé de se faire cow-boy.

C'est avouer que ce jeune homme a un penchant marqué pour l'équitation et qu'il ne déteste pas la vie aventureuse. Précisément, au même moment, le *Petit Magazine* nous parle d'une fête hippique vraiment peu banale, d'un concours organisé par les cow-boys, et dont les péripéties font sembler terriblement pâles les petites épreuves « à la papa » qui se disputent au Grand Palais.

« Un stand circulaire immense fut

construit pour contenir vingt mille personnes dont la plupart pouvaient s'asseoir, des stalles d'écurie furent installées. On se mit en quête des chevaux les plus rétifs et les plus vigoureux, ayant la plus mauvaise réputation de sauvagerie afin que le cavalier qui réussirait à les dresser n'en fût que plus considéré.

L'approche du commencement des exhibitions ralluma l'ardeur des discussions, chacun ayant ses préférences, et c'est devant un public houleux et bruyant que les concurrents virent déployer leurs qualités étonnantes d'excellents cavaliers. Il ne fallut pas moins de deux jours pour permettre à chacun des compétiteurs de défendre sa chance. Tous étaient d'une force extraordinaire et firent montre d'une audace inouïe, malgré le soin scrupuleux qui avait présidé au choix des chevaux qu'ils avaient à dompter.

L'un des cow-boys, Martin T. Sowder, de l'Etat de Wyoming, se montra pourtant supérieur à ses camarades, car lui seul parvint à maîtriser une bête dont nombre de concurrents n'avaient pu avoir raison. Là où les autres avaient échoué, Martin T. Sowder triompha, réussissant un exploit qui le fit déclarer champion.

Le cheval, une jambe de devant entravée, fut amené devant lui. D'un bond, Sowder l'enfourcha et les spectateurs purent assister alors à une séance d'équitation comme il est rarement donné d'en voir.

Jamais peut-être un cheval n'offrit une résistance aussi opiniâtre. A peine sur son dos, Sowder eut à supporter toute la gamme des moyens employés par les chevaux sauvages pour se débarrasser de leur cavalier.

Avec une incroyable rapidité, les sauts de mouton succédaient aux ruades et aux mouvements sinueux et violents à la fois, puis, sans s'arrêter, la bête, debout sur ses pattes de derrière, essayait de se renverser sur le dos... De guerre lasse et sentant ses efforts inutiles, le cheval prit alors un galop effréné, se dirigeant à toute allure, tête baissée, sur le grillage qui protégeait les spectateurs. Impassible, Sowder laissait faire sa monture, l'actionnant même. La foule criait, trépidait, craignant un accident funeste, toujours possible. Encore quelques mètres et l'homme et la bête allaient venir s'écraser contre le grillage... Sowder parvint à faire tourner son cheval juste à temps... la galopade reprit dans une autre direction ; mais là encore le cow-boy réussit à éviter l'obstacle. La foule enthousiaste l'accablait et le jury, composé d'hommes de cheval connus et impartiaux, le proclama champion du monde des cow-boys.

Ainsi voilà les prouesses qu'exécutent les centaures parmi lesquels le fils de M. Roosevelt va s'engager. En France, les papas sont très pusillanimes pour pouvoir supporter la pensée que leurs héritiers se trouveraient exposés à tant de fatigues, à tant de mésaventures ! — Et les héritiers, de leur côté, sont beaucoup trop snobs, beaucoup trop amis de leur petit confort et de leurs aises pour avoir un instant l'idée de se lancer dans d'aussi mouvementées existences ? Un petit temps de trot au Bois, le matin, pour coudoyer les jolies sportswomen, c'est bien tout ce qu'il faut.

INFORMATIONS

La Commission du budget

Après une interruption d'environ un mois et demi, la Commission du budget reprend aujourd'hui ses travaux. Plus des deux tiers de ses membres sont présents au début de la séance.

M. Berteaux, qui préside, rappelle qu'au cours des vacances la Commission a eu la douleur de perdre l'un de ses vice-présidents, M. Debussy, député de la Côte-d'Or. Il dit en termes émus quel vide laissera dans le Parlement la disparition de M. Debussy, qui, par sa compétence, sa loyauté,

son désintéressement avait su se faire aimer et apprécier par l'unanimité de ses collègues.

La Commission règle ensuite l'ordre du jour de ses séances ultérieures puis M. Paul Deschanel donne lecture de son rapport sur le budget des affaires étrangères.

M. Deschanel a présenté une série d'observations générales tendant d'une part à établir progressivement une plus grande unité de direction dans l'organisation du ministère et une répartition géographique des services ; d'autre part à exiger que les fonctionnaires de l'administration centrale gagnent leurs grades à l'étranger et que l'avancement ait lieu d'après un tableau. Il exprime aussi le vœu que les titulaires touchent exceptionnellement le traitement affecté à leur fonction.

M. Deschanel indique la nécessité du service. En ce qui concerne les consulats, M. Deschanel demande qu'il soit fait une révision d'ensemble des postes et pour appuyer ces observations, il propose une réduction de vingt mille francs que la commission adopte.

La Commission a réalisé des économies sur les deux chapitres consacrés à la construction d'hôtels d'ambassades à l'étranger soit cinq cent mille francs au chapitre 7 et trois millions au chapitre 8. Le chapitre 9, relatif aux primes d'ancienneté de séjour a été réduit à 30.000 fr.

La Commission siègera demain pour la suite des budgets des dépenses.

Le Convent Maçonique

Les différentes commissions du convent maçonnique se sont réunies lundi matin et soir, au Grand-Orient. C'est seulement jeudi qu'auront lieu les élections des membres du conseil de l'ordre en remplacement des onze membres sortants, qui ne sont pas rééligibles. Ceux-ci sont : MM. Baigne, de Besançon ; Comte, de Paris ; Crescent, de Lyon ; Girod, de Moret-sur-Loire ; Griveaud, de Nantes ; Imbert, de Paris ; Jourde, de Bordeaux ; Massé, de Nevers ; Morin, de Paris ; Pasquier, de Paris ; Rabier, d'Orléans.

Le banquet de clôture du convent aura lieu samedi soir, dans le salon du Grand-Orient.

Les carnets de timbres

M. Louis Barthou, ministre des travaux publics et des postes, vient de signer un arrêté aux termes duquel des carnets de timbres postaux de deux types différents comprenant l'un quarante figurines à 5 centimes, l'autre vingt figurines à 10 centimes, seront mis en vente, à partir du 1^{er} décembre, au prix uniforme de 2 fr. 05.

Notre mitrailleuse

La France militaire annonce qu'un certain nombre des ateliers de la manufacture de Saint-Etienne travaillent à l'établissement d'une mitrailleuse dont serait prochainement pourvue notre infanterie, ainsi qu'en Allemagne. Ce nouvel engin se compose de trois canons en acier, double chrome épais, de 45 millimètres d'alme, et pouvant tirer la balle Lebel. Chaque canon peut tirer jusqu'à 2.100 coups avant d'être assez échauffé pour qu'un autre des deux canons restants ait à le remplacer. L'ensemble, pivotant sur un tube vertical, peut exécuter un tir en éventail qui couvre de balles une étendue considérable de terrain. Six mille de ces mitrailleuses doivent, dit-on, être livrées avant la fin de cette année.

Au Maroc

Les marins de *Galilée* racontent que Mogador a pavé le jour de l'arrivée du croiseur. Tous les officiers du navire furent conviés à un grand banquet. Plusieurs légations de Tanger protestèrent auprès du représentant du gouvernement marocain contre la tentative de Raissouli, de prélever des impôts irréguliers et abusifs sur les cavaliers du maghzen au service aux légations.

Mohamed el Torrès, mis en demeure d'intervenir est très embarrassé. L'ambassade américaine arrivera à Fez dans dix jours, car elle voyage à petites étapes.

De Casablanca on confirme qu'une émeute de nègres a eu lieu. Pendant plusieurs heures ils poursuivaient tous les Européens en criant : « A mort les chrétiens et les Français ! » La responsabilité du maghzen dans l'affaire paraît considérable, car Pacha aurait pu immédiatement réprimer le désordre avec ses troupes.

Sisowath remercie la France

Le roi Sisowath a débarqué à Pnom-Penh au milieu des cris enthousiastes des indigènes. Les Européens étaient venus nombreux à l'appontement royal qui, ainsi que l'allée conduisant au palais, avait été tendue de rouge. Les troupes européennes, la troupe royale, la milice et les tirailleurs cambodgiens formaient la haie depuis l'appontement jusqu'au palais.

Le roi Sisowath s'est rendu directement à la salle du trône où il a prononcé un discours dans lequel il a remercié la France du voyage du premier souverain Khmer chez la plus grande nation. Le roi a ajouté qu'il conserverait un souvenir impréissable de son séjour dans la métropole et que le peuple entier montrerait une reconnaissance extrême envers ses protecteurs. De grandes fêtes ont été données en l'honneur du retour du roi.

Faits et gestes de Thérèse Humbert

Thérèse Humbert est allée samedi au ministère de l'intérieur avec Romain Daurignac. Après avoir exprimé ses remerciements pour la décision gracieuse dont elle avait été l'objet, Thérèse Humbert s'est plaint d'un prétendu détournement de lettres commises pendant sa détention, lettres qui auraient pu faciliter la reprise de possession des millions Crawford.

Elle a ensuite demandé une modification en sa faveur des dispositions à l'égard des libérés conditionnels : déclaration de domicile et surveillance de la police.

Thérèse Humbert a fait néanmoins sa déclaration de domicile, en priant de ne pas le divulguer, mais elle ne peut se résigner à résider exclusivement dans le département de la Seine. « Il faut, a-t-elle dit, que je retrouve les Crawford et que je rentre en possession des 100 millions, afin de me disculper aux yeux de mon mari et de ma fille. Pour cela, je suis forcée d'aller en Angleterre où habitent les Crawford, et peut-être en Espagne. Je suis certaine de les retrouver. »

Thérèse Humbert demande donc l'autorisation de quitter la France, accompagnée au besoin par des agents de police. Thérèse Humbert parla pendant plus de trois quarts d'heure de ses millions et des Crawford.

Romain Daurignac intervint peu dans la conversation, se bornant à de courtes interruptions. Thérèse Humbert, qui a reçu l'hospitalité de Romain Daurignac, donne un peu l'impression d'une personne hallucinée.

Elle raconte, par exemple, que pendant sa détention, elle a gagné 280.000 fr., alors que son pécuniaire s'élevait à 280 fr.

Le fonctionnaire du ministère à qui Thérèse Humbert a exposé ses doléances a promis d'en référer à M. Clemenceau. Il lui a cependant déclaré que des recherches allaient être faites à la poste pour les lettres détournées, recherches qui, le soir n'avaient donné aucun résultat.

Quant à l'autorisation de quitter la France, il ne lui a pas dissimulé qu'elle ne pourrait lui être accordée, la loi étant formelle.

Le ministre peut accorder l'autorisation de changer de département de voyager en France : il ne lui est pas permis d'autoriser un libéré à se rendre à l'étranger.

Bibliographie

ADONNEZ-VOUS à SELECTA

Le plus beau Journal du Monde, le plus Grand et le plus Luxueux de tous les Illustrés... 25.000 Fr. de PRIMES

La Vie Heureuse

On répète constamment que les femmes ne lisent plus; prenez leur revue préférée: vous y lirez une nouvelle de P. et V. Marguerite, une causerie de Franc-Nohain...

Abonnements: Paris et Départements, 7 fr.; Etranger, 9 fr. — Le N°, 50 centimes.

Chemin de fer d'Orléans

Nouvelles cartes individuelles et de famille donnant droit à la déviance de billets à demi-tarif. La Compagnie d'Orléans vient d'apporter une utile amélioration au système des cartes à demi-tarif...

Cette Compagnie, en effet, délivre, à dater du 16 août 1906, des cartes individuelles et de famille, valables 6 mois et 1 an, et donnant le droit de circuler à demi-tarif sur une fraction du réseau...

Secrétaire de Rédaction

très au courant des divers services du reportage et de téléphonie, actuellement attaché à un grand quotidien républicain de province, désire, pour raisons de convenances personnelles, changer de résidence et trouver situation identique dans une ville importante...

S'adresser à l'Agence Havas, 8, place de la Bourse, Paris, aux initiales R. F.

CENTRAL-GARAGE R. WILCKEN

Voitures d'occasion disponibles. Voiture MORS, 16 HP, 4 cyl. All. Magnéto. 4 vit. Tonn. dév. 5 pl. dans glaces. Rem à neuf. Voiture RICHARD-BRASIER, 12 HP, 2 cyl. Magnéto. Tonn. dév. 4 pl. dans et glaces...

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Suivant jugement en date du 31 août 1906, le tribunal a déclaré le sieur Antoine BOUCHUT, marchand de confection demeurant à Cahors, en état de liquidation judiciaire.

En exécution des dispositions de l'article 462, § 2 du Code de Commerce, les créanciers de cette liquidation sont invités à se rendre vendredi 23 septembre 1906, à 2 heures du soir, au Palais de Justice de Cahors, salle d'audience du Tribunal de Commerce...

Le Greffier en chef, Barthélemy LACOSTE

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris. Lauréat de l'Ecole Dentaire de France. Successeur de BAKER 75, Boulevard Gambetta

VOULEZ-VOUS SAUVER VOS VOILAILLES? EMPLOYEZ l'ÉLIXIR AVIOPHILE

Prix du flacon... 1 fr. 50. Envoi franco gare contre un mandat de 2 fr. 10 adressé à M. SOULIER, médecin-vétérinaire à Catus.

BOURGNI DENTISTE

9 - RUE DU LYCÉE - 9. SEULE MAISON A CAHORS POUVANT livrer un Dentier dans la même journée. Tous les travaux sont garantis sur facture.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS. DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Grande Pharmacie DE LA CROIX-ROUGE

BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE THÉÂTRE CAHORS. LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION. PRIX LES PLUS RÉDUITS. PHARMACIE SPÉCIALE pour la préparation des ordonnances.

DIRECTEUR: Paul GARNAL

Pharmacien de 1ère classe. Diplômé de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris. Ancien pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 86

UN MENAGE DE GARÇON

par H. DE BALZAC

Voilà ! Ma grand-mère aimait la lelerie ! Le père Rouget aimait la gaudriole, et Lolotte l'a tué ! Madame Bridau, pauvre femme ! aimait Philippe, elle a péri par lui !... Le vice ! le vice ! mes amis !... Savez-vous ce qu'est le vice ? c'est le Bonheur de la mort !

et maigre comme l'est une étique deux heures avant sa mort. Ce cadavre infect avait une méchante rouennerie à carreaux sur sa tête dépoignée de cheveux. Le tour des yeux cavés était rouge et les paupières étaient comme des pellicules d'oeuf.

— Au feu du repentir, dit Flore. Eh ! je ne peux pas avoir de père, je n'ai rien, pas même un crucifix pour voir l'image de Dieu !... Ah ! monsieur, s'écria-t-elle en levant ses bras qui ressemblaient à deux morceaux de bois sculptés, je suis bien coupable, mais Dieu n'a jamais puni personne comme je le suis !... Philippe a tué Max qui m'avait conseillé des choses horribles, et il me tue aussi. Dieu se sert de lui comme d'un fléau !... Conduisez-vous bien, car nous avons tous notre Philippe.

ver cette femme par une opération. Ah ! il y a bien la faire soigner, car l'abus des liqueurs a développé chez elle une magnifique maladie qu'on croyait perdue. — Farceur de médecin, va ! Est-ce qu'il n'y a qu'une maladie, demanda Bixiou.

— Cela ne se fera pas ! se dit en lui-même le spirituel artiste. Si, parmi les amis que Philippe méconnaît, quelques-uns, comme Giroudeau, ne pouvaient se venger, il avait eu la maladresse de blesser Bixiou, qui, grâce à son esprit, était reçu partout, et qui ne pardonnait guère.

(SERVICE D'ÉTÉ 1906)

Table of train schedules from Paris to Toulouse via Cahors. Columns include departure times for Direct, Express, and Omnibus services.

Table of train schedules from Toulouse to Paris via Cahors. Columns include departure times for Express, Omnibus, and Direct services.

Table of train schedules from Cahors to Libos. Columns include departure times for Express and Omnibus services.

Table of train schedules from Paris to St-Denis-près-Martel and Aurillac. Columns include departure times for Express and Omnibus services.

Table of train schedules from Le Buisson to St-Denis-près-Martel. Columns include departure times for Express and Omnibus services.

Table of train schedules from Toulouse to Capdenac, Brive, and Paris. Columns include departure times for Express and Omnibus services.

Table of train schedules from Cahors to Capdenac. Columns include departure times for Express and Omnibus services.